



Siège

PRÉALABLE SNJ AU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

DU 6 DÉCEMBRE 2017

L'audiovisuel public, dans son ensemble, serait donc une « honte ». Des propos tenus lundi par Emmanuel Macron, certes démentis par l'Élysée mais confirmés depuis par d'autres sources ! Quelle démesure, quel excès indigne d'un chef de l'État !

Notre fierté de travailler à France Télévisions, nous la plaçons dans notre travail au quotidien mais aussi dans la défense du service public, attaqué de toutes parts une fois de plus.

Pour les salariés, quel triste et inquiétant spectacle, avec d'un côté des déclarations inacceptables des autorités de tutelle, et de l'autre des régressions sociales et professionnelles décidées par la direction de France Télévisions.

Encore une fois, faire des économies se traduit par "tailler dans les équipes de terrain".

Le gouvernement et la présidence s'entendent au moins là-dessus: mieux vaut mettre à la porte de France Télévisions des dizaines de salariés plutôt que de réduire la facture de 400 millions d'euros d'achats extérieurs.

Le salut du service public, le renouvellement de ses équipes et la transmission de leur savoir-faire : tout cela serait donc moins important que le chiffre d'affaires de nos fournisseurs privés.

Après la fermeture du « Journal de la Nuit » de France 2, de la rédaction de l'AITV à Malakoff, du service du sous-titrage de France 2, après les suppressions de postes en région et Outre-mer, c'est maintenant au tour des effectifs des magazines de France 2. Cette fois, la machine médiatique s'emballe. Il ne faudrait pas oublier pour autant les précédentes saignées, le projet info 2015 et la fusion des rédactions nationales.

Les femmes et les hommes de terrain, ceux qui mettent les mains dans le cambouis, sont les premières cibles ! Pourquoi ? Pourquoi faire porter les suppressions de postes sur la filière reportage, et épargner un encadrement pléthorique ?

Le SNJ soutient naturellement les équipes frappées par les restrictions budgétaires, en particulier les salariés en contrats précaires. Mais notre organisation syndicale veut croire en une mobilisation massive contre ce sabotage de la télévision de Service Public, dans un mouvement intersyndical qui viserait aussi la gestion interne.

Parce que toutes ces coupes claires ne viennent pas que du pouvoir politique : elles sont aussi imaginées par la Présidence et ses équipes de direction.

Paris, le 6 décembre 2017

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)